

# **Manifeste du Réseau inter-universitaire des coopératives d'étudiant.e.s**

Le réseau inter-universitaire des coopératives d'étudiant.e.s s'est constitué en 2021 à l'initiative de six coopératives. Il se veut ouvert à toutes les initiatives qui prennent forme dans les établissements de l'enseignement supérieur. Il s'inscrit dans les valeurs défendues par le Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS), selon lesquelles il est aujourd'hui nécessaire que les acteurs universitaires (enseignants, chercheurs, services universitaires des UFR et hors UFR) contribuent au développement de l'économie sociale et solidaire.

Notre réseau inter-universitaire des coopératives d'étudiant.e.s contribue à alimenter les enjeux forts identifiés par le RIUESS dans son manifeste de constitution : le questionnement sur l'identité de l'ESS, la co-construction des savoirs, et l'affirmation de la portée démocratique de l'ESS.

Dans le contexte actuel de réformes et de mutations de l'enseignement supérieur, notre réseau inter-universitaire des coopératives d'étudiant.e.s a la conviction que le développement des initiatives de l'ESS peut constituer une réponse aux interrogations des universités sur le sens et les valeurs de leurs pratiques.

Nous sommes convaincu.e.s que les initiatives de l'ESS sont porteuses de formes pédagogiques innovantes notamment à travers les projets de coopératives d'étudiant.e.s portés par notre réseau. Une approche qui rend l'étudiant acteur de sa formation et mobilise les pédagogies actives. Ces projets sont des espaces d'expérimentation pour les étudiant.e.s au service des organisations locales de l'ESS. Ils offrent des opportunités de développement des compétences transversales ancrées dans les valeurs coopératives.

Nous sommes également convaincu.e.s que notre réseau peut alimenter les réflexions sur l'ancrage de l'ESS dans les missions de l'université afin d'assurer un service public de l'enseignement supérieur en mesure d'apporter des réponses aux enjeux de contribution à une autre économie, d'insertion professionnelle des étudiants, et d'accompagnement des besoins de son territoire d'implantation.

A l'instar du développement des Chaires ESS entamé depuis une dizaine d'années, les coopératives universitaires sont aujourd'hui une réalité tangible. La consolidation de notre réseau inter-universitaire répond au triple objectif de : construire un plaidoyer à destination de la communauté universitaire dans son ensemble ; être un espace réflexif, de recherche sur les initiatives portées, expérimentées... et sur la construction d'un commun ; être un espace d'échanges interprofessionnels entre acteurs universitaires et coopératifs.



## Coopérative apprenante brassicole (CAB) La Coopine

**Statut :** Expérimentation avec la création d'une Scic en réflexion

**Date de début :** 2018

**Implantation :** Université Gustave Eiffel et Agglomération Paris Vallée de la Marne

**Adossement :** Master Insertion et entrepreneuriat social et solidaire et chaire ESS-UGE

**Fonctionnement :** annuel de septembre à juin

**Participants étudiants :** 9 étudiants en 2021-22

**Autres partenaires :** Coopaname et La Guinche

**Activités :** Production et commercialisation sous forme coopérative d'une bière étudiante locale (La Coopine) sur le territoire de la Cité Descartes et alentours avec un programme de sensibilisation et prévention à l'alcoolisme étudiant.

**Capital social :**

**Chiffre d'affaires :** 5 000 euros prévisionnel 2022

### 1. Objectifs généraux du projet

Depuis son origine à la création de la chaire ESS-UGE en 2010, ce projet répond à un objectif pédagogique qui est d'offrir la possibilité aux étudiants d'expérimenter une activité économique sous forme coopérative pendant leurs études. Après l'échec d'une première expérimentation menée en lien avec Coopaname ayant donné lieu à la création en 2015 de l'association Coop'à-prendre qui est aujourd'hui dissoute, nous avons avec Coopaname réorienté ce projet autour d'une nouvelle activité de production et commercialisation d'une bière locale étudiante impliquant un nouveau partenaire, la brasserie La Guinche.

A cet objectif d'apprendre l'organisation coopérative pour un groupe d'étudiants en développant une activité réelle de production jusqu'à sa commercialisation, qui en mobilise toutes les dimensions (technique, productive, communicationnelle, de gouvernance, management et vente), un autre objectif est d'apprendre à développer cette activité à travers des partenariats avec des acteurs locaux avec le référentiel du commun au lieu des référentiels du marché ou de l'État. Du houblon a pu ainsi être planté par les étudiants dans des jardins partagés du territoire. Cet objectif est enfin en lien avec

la recherche dans le cadre du programme de la chaire ESS-UGE de développement de communs expérimentaux sur son territoire de Paris Vallée de la Marne.

## **2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique**

L'ancrage pédagogique du projet dans le master IESS ne concerne pas tous les étudiants du master IESS mais une partie d'entre eux qui choisissent le développement de la CAB dans le cadre de leurs projets tuteurés parmi d'autres projets de territoires qui sont tous des projets à accompagner sous l'angle de leur dynamique collective orientée vers les communs. Pour l'année 2021-2022, deux groupes d'étudiants ont choisi d'accompagner la CAB (l'un sur le volet production, l'autre sur le volet commercialisation) sur les six groupes du master.

Le projet CAB s'inscrit dans un partenariat plus large avec les acteurs locaux au sein du Pôle territorial de coopération économique (PTCE) émergent de Paris-Vallée de la Marne dont l'université Gustave Eiffel est membre. Le projet CAB s'inscrit aujourd'hui dans le projet de création d'une filière brassicole locale qui réunit les trois micro-brasseries du territoire. Ainsi, un troisième groupe d'étudiants a accompagné cette année l'étude de faisabilité d'une unité de lavage et recyclage des bouteilles de bière avec une dimension insertion.

En 2021-2022, six groupes d'étudiants du master mais aussi trois groupes d'étudiants de la licence professionnelle GOESS ont accompagné des projets du PTCE-PVM dont la R&D territoriale impulsée par la chaire ESS-UGE les oriente du côté du référentiel des communs.

## **3. Le modèle économique**

Jusqu'à aujourd'hui, la chaire ESS-UGE finance l'expérimentation de la CAB La Coopine, car elle entre dans son programme de recherche et formation sur les communs de territoire. Pour l'année 2021-2022, ce financement s'élève à environ 10 000 euros et comprend l'accompagnement de La Guinche (heures d'accompagnement et matériel mis à disposition) et l'accompagnement de Coopaname avec lequel les étudiants signent un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) afin de pouvoir produire et commercialiser la bière locale étudiante.

La production est de 400 litres de la Coopine sur 2021-2022 (1 brassin avec 5 futs, 395 bouteilles de 33 cl et 165 bouteilles de 75 cl). La recette prévisionnelle a été estimée à 5 000 euros.

A terme, l'objectif est que la production et commercialisation de la bière locale étudiante autofinance les coûts de l'accompagnement de la CAB.

## **4. Le modèle de gouvernance**

Aujourd'hui, l'expérimentation est pilotée dans le cadre d'un partenariat entre la chaire ESS-UGE, Coopaname et La Guinche. Cette expérimentation entre dans les axes de développement du PTCE-PVM qui est lui-même une association récemment créée dont les trois partenaires sont membres. Le pilotage de l'expérimentation assure la continuité du projet d'une promotion d'étudiants à l'autre et son orientation dans la perspective des communs.

Les étudiants sont impliqués dans la gouvernance à trois niveaux. Le premier niveau est celui du comité de pilotage à la fois stratégique et opérationnel qui chaque année se réunit deux fois, en

février et en juin. Ce comité de pilotage est organisé par les étudiants qui en assurent à la fois l'ordre du jour, l'animation et le compte rendu.

Le deuxième niveau est celui de l'organisation collective de leur groupe qui assure l'accompagnement du projet de la CAB la Coopine sur une année avec une feuille de missions qui sont définies en début d'année par la structure de pilotage du projet et révisées lors des comités de pilotage.

Le troisième niveau est celui de l'évaluation du projet que réalisent les étudiants dans le cadre de leur rapport d'accompagnement qui donne lieu à une soutenance partenariale (les partenaires participent à la soutenance).

Cette gouvernance sera amenée à évoluer avec le passage en Scic qui fait l'objet de réflexions conduites par les étudiants.

## **6. Perspectives**

Suite à l'échec de l'expérimentation Coop'à-prendre, la nouvelle orientation du projet a réussi à réunir les conditions pour permettre chaque année à un groupe d'étudiants d'expérimenter la réalisation d'une activité économique de production sous la forme coopérative, dans la tradition des sociétés coopératives ouvrière de production aujourd'hui revisitée par les communs.

Les perspectives du projet sont triples :

La réalisation de l'autofinancement du projet avec une recette qui couvre les coûts.

Le passage en Scic afin d'associer les partenaires et les étudiants dans une même gouvernance collective.

L'inscription dans la filière brassicole locale et, plus largement, dans le PTCE-PVM.

## Projet de coopérative éphémère étudiante

**Statut :** Coopérative éphémère avec portage par une CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi)

**Date de début :** 2022

**Implantation :** Université de Haute-Alsace (Mulhouse-Colmar)

**Adossement :** Master Ingénierie de Projet en Economie Sociale et Solidaire et Chaire ESS UHA

**Fonctionnement envisagé :** annuel, sur un semestre pour les décrocheurs ou 3-4 mois en fin d'année universitaire

**Participants étudiants :** 15 maxi

**Autres partenaires :** Cooproduction/Artenréel + consortium d'acteurs locaux

**Activités :** Les activités seront définies par les participants

**Capital social :**

**Chiffre d'affaires :**

### 1. Objectifs généraux du projet

Le projet de Coopérative Jeunes Majeurs à l'UHA s'inscrit dans un programme de recherche-action de la Chaire ESS ancré sur la promotion de la coopération au service de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Depuis sa création (2020), la Chaire ESS de l'UHA a choisi de poser l'ESS comme le pilier sociétal du développement durable des territoires et de s'engager à dynamiser les échanges et les interactions entre les chercheurs, les étudiants et les acteurs de l'ESS par l'apprentissage coopératif et la co-construction de savoirs.

Le projet « Apprentissages coopératifs vers l'entrepreneuriat collectif » répond au besoin d'accompagner l'émergence de projet collectifs - en particulier d'étudiants - en faveur de l'entrepreneuriat coopératif par un apprentissage adapté. La CJM sera un de ces outils d'apprentissage, en plus de l'accompagnement d'initiatives collectives émergentes, portées par des étudiants pour des activités parauniversitaires et des projets naissants en lien avec les formations (Master ESS, Master Innovation, Entreprise et Société (IES), Licence Science Po).

La CJM se trouve ainsi inscrite dans un projet de recherche-action plus vaste qui vise la réduction des inégalités et l'inclusion sociale par l'accès à une activité professionnelle autonome et inclusive des jeunes publics, l'accompagnement des porteurs d'initiatives (individuelles et collectives) et l'apprentissage coopératif adapté à l'entrepreneuriat collectif (ou partagé) qui participe d'une dynamique de cohésion sociale.

La CJM se veut ouverte à tous les étudiants de la Faculté, voire à terme de l'Université et pas seulement du Master IPES. Cette expérimentation a clairement un but de promotion de l'ESS

au-delà des formations spécialisées. Et de promouvoir l'entrepreneuriat collectif au sein du Pôle Entrepreneuriat de l'Université.

## **2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique**

Ce projet de coopérative éphémère est en phase avec la pédagogie coopérative pratiquée dans le Master ESS depuis plus de dix ans. Il est développé avec les partenaires locaux et nationaux de la Chaire ESS qui s'intéressent à l'engagement dans l'ESS, notamment des jeunes.

Le comité local de partenaires, chargé d'élaborer la coopérative, la parrainer puis l'analyser et la faire évoluer, réunit :

- les collectivités (Ville et Agglomération, Maison de l'Emploi et de la Formation qui porte une Fabrique à Initiatives),
- les acteurs de l'ESS (OCCE, URSCOP, CAE Ardenréel, CRESS, France Active, etc.),
- la communauté universitaire (services, associations étudiantes),
- les chercheurs de manière interdisciplinaire (sociologie, science politique, sciences économiques et de gestion, sciences de l'éducation...)

et assure une connexion avec les réseaux nationaux (La Fabrique Coopérative et Coopérer pour Entreprendre, ESPER).

## **3-4-5. Le modèle économique et le modèle de gouvernance restent à construire**

L'activité économique dépendra de la volonté des participants chaque année, mais nous réfléchissons à une forme de rémunération minimale garantie pour les participants et/ou à la pré-mobilisation de clients potentiels dans divers domaines.

Concernant la gouvernance, les étudiants coopérants géreront entièrement le fonctionnement de la coopérative le temps de l'expérimentation, avec l'appui d'animateurs et de parrains.

Un deuxième niveau de gouvernance est important concernant l'expérimentation. Dans l'esprit de la recherche-action partenariale, nous souhaitons impliquer des étudiants, des chercheurs et des acteurs locaux de l'ESS dans l'élaboration des bilans et des analyses (production des savoirs), ainsi que dans l'évolution permanente du dispositif.

## **6. Perspectives**

Après une étude de faisabilité en 2021 et une mobilisation des étudiants et des partenaires courant 2022, nous prévoyons la mise en place de la coopérative éphémère pour le premier semestre 2023.

Des actions de sensibilisation et d'enquête auprès des étudiants seront menées en 2022, afin d'amener les plus motivés à participer au développement et à la mise en œuvre de la CJM.

Une thèse est envisagée pour cette recherche-action autour des apprentissages vers l'entrepreneuriat collectif.



## La SCIC Acc'ESS

*Un outil pédagogique pour former les jeunes  
à la coopération et la démocratie économique.*



**Statut :** SCIC SAS

**Date de création :** Juillet 2021

**Implantation :** Sciences Po Bordeaux

**Adossement :** Master ESS et Innovation Sociale

**Fonctionnement :** Semestriel (septembre - mars/mai)

**Participants étudiant-e-s :** 12 à 17 M2 par an

**Autres sociétaires :** 8 en juillet 2021 ; 45 en mai 2022

**Activités :** Prestations de conseil-étude et d'accompagnement pour les structures ou réseaux de l'ESS

**Capital social :** 5000€ en mai 2022

**Chiffre d'affaires :** 8000€ à 12000€ par an

### 1. Objectifs généraux du projet

Notre ambition est de former les étudiant-e-s de Sciences Po à un outil démocratique et pédagogique innovant, qui répond à des besoins existants et propose un autre modèle de société. L'objectif de la coopérative, au-delà des changements de pratiques qu'elle induit à tous les niveaux de son activité, est de rendre possible une transformation sociale : répondre aux problématiques sociétales grâce à l'ESS et son mode de développement territorial adapté et structurant, ainsi que de permettre de faire évoluer la formation et le rapport à l'action publique. La coopérative permet donc de développer le pouvoir d'agir des parties prenantes, renforce le rayonnement d'une économie alternative, fait évoluer les formes d'éducation traditionnelle et forme à la citoyenneté par la pratique de la démocratie.

### 2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique

Ce sont les demandes de nos clients et clientes qui vont façonner nos interventions. C'est pourquoi nous les avons sollicités et écoutés leurs besoins, afin de construire au mieux notre offre de service. Nous comptons aussi sur nos compétences et visions de l'ESS pour être nous-même un acteur de ce territoire et participer à la dynamique déjà entamée. La forte intégration au sein des réseaux, la proximité avec la recherche, l'intégration des collectivités publiques, l'apprentissage des futurs professionnels de l'ESS et le côté éclectique des structures représentées (diversité des familles de l'ESS) permet à la coopérative de participer activement au rayonnement de l'ESS sur le territoire néo-aquitain. L'intégration de ces acteurs au sein de la gouvernance garantira aussi, en plus de l'offre commerciale, que les stratégies de développement de la SCIC soient adaptées aux réalités et spécificités du territoire.

L'objectif au départ du projet est de faire évoluer la formation et les méthodes pédagogiques de l'IEP pour renforcer le pouvoir d'agir des étudiant-e-s. C'est pourquoi une attention particulière a été portée sur l'autonomie dans les modes de prises de décisions internes, l'objectif est de rendre l'étudiant-e acteur de sa formation et de transmettre les valeurs de la coopération. La coopérative étudiante est donc intégrée à la maquette pédagogique ainsi qu'à l'évaluation, et le temps de travail au sein de la SCIC est institué dans l'emploi du temps. L'enjeu est d'avoir des étudiant-e-s intéressé-e-s, motivé-e-s et disponibles pour prendre part au projet et d'éviter également la surcharge de travail. Enfin, des temps partagés afin de renforcer la cohésion de groupe et les dynamiques collectives.

### 3. Le modèle économique

La coopérative fonctionne sur le mode d'un cabinet de conseil, nous avons étudié et défini un modèle économique sobre, viable et stable. Les producteurs (étudiant-e-s) ne sont pas rémunérés et il n'y a aucune rémunération des dividendes, les excédents sont donc investis pour des projets communs à hauteur des

capacités financières de la coopérative. Il n'y a donc pas de risque pour la SCIC de se retrouver en difficultés financières puisqu'elle peut s'adapter aux évolutions du budget alloué aux activités développées.

Les financeurs sont variés et les sommes engagées ne représentent pas d'enjeux sensibles, le soutien à la structure est donc renforcé. De plus, le modèle juridique permet de mettre en place une intra-levée de fonds pour s'autofinancer si nécessaire. De la même façon, la gouvernance est équilibrée et les parties prenantes comprennent l'intérêt pédagogique et politique d'un tel projet, ce qui favorise la coopération et la bienveillance au sein de la gouvernance.

Par ailleurs, pour financer le développement de la coopérative et s'intégrer à son écosystème territorial, la SCIC répond à des appels à projets ou appel à manifestation d'intérêt. La coopérative a ainsi remporté l'AMI Innovation Sociale de la région Nouvelle-Aquitaine qui finance le projet à hauteur de 20 000€. Bordeaux Métropole a décerné le prix coup de cœur de l'ESS pour encourager et soutenir l'initiative.

#### **4. Le modèle de gouvernance**

L'ambition de la SCIC est d'impliquer et représenter toute la diversité des parties prenantes concernées au sein de sa gouvernance. Il y existe donc 8 catégories de sociétaires, réparties dans 5 collèges pour équilibrer le poids dans les décisions. Une forte influence a été laissée aux étudiant-e-s avec leur collège à 35% et le choix annuel du président est prévu au sein des étudiant-e-s sortant-e-s pour assurer la continuité du projet. Une assemblée générale a lieu chaque année au mois d'octobre pour réunir l'ensemble des sociétaires, favoriser les échanges et fédérer autour des projets menés ou à venir. Un conseil d'administration est composé des différentes catégories de sociétaires pour représenter la diversité du collectif, il se réunit tous les 3 à 4 mois pour prendre les décisions stratégiques et veiller au bon fonctionnement. L'organisation interne est répartie par pôles avec des référents pour faciliter la communication interne et l'identification des personnes responsables, qui se réunissent toutes les deux semaines. Ces référents sont élu-es comme DG pour gérer la SCIC et être mandataires sociaux.

La particularité de la SCIC Acc'ESS réside dans l'implication des institutions du territoire au sein du sociétariat, avec la maire de Bordeaux et la Chaire Terr'ESS qui représente Sciences Po Bordeaux dans la gouvernance. Les réseaux régionaux de l'ESS sont aussi présents dans le sociétariat avec par exemple l'URSCOP et la CRESS. Par ailleurs, nous effectuons des sociétariats croisés avec les structures qui nous semblent innovantes et transformantes au sein de l'ESS, comme Citiz ou Railcoop. Enfin les ancien-ne-s étudiant-e-s du master, les alumni de l'IEP de Bordeaux et des personnes soutiens font partie des sociétaires pour que la coopérative fonctionne comme un réseau qui favorise les réflexions et met en œuvre la vision politique de l'ESS que nous portons.

#### **5. Eléments de bilan**

La coopérative est un outil professionnalisant et une réelle opportunité de montée en compétences, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être. Les étudiant-e-s ont développé leur sentiment de capabilité et se sentent mieux préparé-e-s à l'entrée dans la vie active. De plus, il nous semblait primordial de favoriser et renforcer les dynamiques collectives au sein de la promotion pour la réussite du projet. Nous avons pu constater que si celles-ci étaient indispensables pour le mener à bien, le projet en lui-même et la gestion quotidienne de la SCIC permettaient aussi de créer des coopérations et des solidarités au sein du collectif. Les étudiant-e-s se sont ainsi emparé-e-s de l'outil et se sont organisés pour le gérer au mieux, au fur et à mesure de l'année ils ont gagné en autonomie et en responsabilité, débattant des enjeux stratégiques et des différentes visions que chacun voulait donner au projet. C'est finalement l'implication, l'appropriation et l'émancipation des étudiant-e-s dans cette coopérative qui ont permis de dépasser les attentes et objectifs pédagogiques.

#### **6. Perspectives**

Les activités de la SCIC sont organisées dans le cadre d'un fonctionnement au sein du master ESSIS, pour autant, la coopérative a la capacité et de nombreuses opportunités existent pour se développer au-delà de cette formation. Cette ouverture est possible avec les différents masters de Sciences Po, mais aussi à travers des partenariats (déjà en discussion) avec d'autres établissements (Sciences Agro, INP, ...). Dans tous les cas, cela facilite et favorise la transdisciplinarité sur les projets entre différents secteurs et thématiques.

Par ailleurs, les fondations de la SCIC ont été réfléchies pour permettre plusieurs types d'évolutions et la diversification des activités. Elle pourrait par exemple développer et approfondir les relations avec la recherche sous différentes formes, sur des prestations comme sur des collaborations. Elle pourrait aussi proposer des services aux associations, qu'elles soient étudiantes ou non, pour les outiller et les appuyer dans leurs activités.



La SCIC B323

La coopérative étudiante au service de l'ESS

<https://www.facebook.com/scicB323/>



**Statut** : SCIC SAS

**Date de création** : mars 2016

**Implantation** : Université de Poitiers

**Adossement** : Master Droit et développement de l'ESS

**Fonctionnement** : semestriel (septembre-février) de septembre 2016 à septembre 2020 ; mise en sommeil suite à la suppression du master en septembre 2020

**Participants étudiants** : 12 à 17 M2 par an

**Autres sociétaires** : 10 en mars 2016 ; 76 en septembre 2020

**Activités** : prestations de conseil-étude et d'accompagnement d'évènementiel pour des structures de l'ESS ou des services ESS de collectivités publiques

**Capital social** : 3250€ en 2020

**Chiffre d'affaires** : 6500€ à 9500€ par an

### 1. Objectifs généraux du projet

La SCIC est un outil pédagogique innovant combinant professionnalisation par la mise en situation, promotion de l'entrepreneuriat collectif et partenariat entre université et ESS.

La SCIC B323 met en œuvre le triptyque agir/comprendre/réussir dans un cadre d'économie sociale et solidaire. Par la mise en situation dans une « entreprise réelle », les étudiants développent leurs capacités d'organisation et de priorisation des tâches, d'autonomie, d'initiative et de créativité, de respect des délais et de gestion du stress, d'adaptation de leurs connaissances au terrain et d'articulation valeurs et actions. Ils exercent leur sens des responsabilités individuelles et collectives. Ils expérimentent leur fiabilité, le respect des règles du travail en équipe, la prise de recul et leur esprit critique. Ils mettent en œuvre une gestion financière adéquate et utilisent divers outils de communication d'entreprise.

### 2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique

Les producteurs de la SCIC sont les étudiants du M2 DDESS, diplôme intégré dans la filière AES de l'UFR de Droit. Leurs actions au sein de la SCIC sont en lien avec les enseignements du diplôme, plus particulièrement ceux de Droit et fiscalité des sociétés coopératives, de Gouvernance en ESS, d'Outils numériques de coopération, de Méthodologie de gestion de projet, de valorisation et communication externe, de Gestion financière en ESS. Les actions des étudiants au sein de la SCIC donnent lieu à des notes participant à la validation du diplôme

Cette SCIC constitue également un lieu de rencontre entre le milieu universitaire (enseignants-chercheurs et étudiants) et les acteurs locaux et régionaux de l'ESS, de statuts et d'activités diverses. Les partenariats peuvent concerner trois dimensions (non exclusives l'une de l'autre) : l'entrée au capital de la SCIC et la participation à la gouvernance ; les commandes de prestations adressées aux étudiants ; les interventions d'accompagnement au fonctionnement de la coopérative ou aux prestations dans le M2.

A noter que la SCIC B323 est juridiquement et financièrement autonome de l'Université puisque l'Université n'en est pas sociétaire.

### **3. Le modèle économique**

Les prestations longues (de type enquêtes et analyses, recherche-actions, diagnostics territoriaux, plaidoyers, développement de projets...) et courtes (organisation d'événements, compte-rendus de colloques...) sont réalisées par groupe de 3 à 6 étudiants et sont facturées en fonction du nombre d'heures étudiantes nécessaires à leur réalisation.

Les recettes dégagées servent à couvrir les frais opérationnels de la SCIC (frais juridiques, fiscaux, financiers et assurantiels liés au statut de société enregistrée au RCS) et à financer des projets collectifs des étudiants (voyages d'études, présence sur des forums, des colloques, des événements professionnels...).

### **4. Le modèle de gouvernance**

En tant que SCIC, la gouvernance multi-sociétariale est structurée en quatre collèges d'associés : les étudiants producteurs en formation dans le M2 (12 à 15 selon les années), les acteurs de l'ESS partenaires (7 : CRESS Nouvelle Aquitaine, URSCOP Poitou-Charentes, Fédération régionale des MJC, Radio Pulsar, MGEN, CAE ACEASCOPE et France Active Poitou Charentes), les formateurs du master (12 enseignants universitaires et intervenants professionnels) et les soutiens, personnes physiques (48, notamment des anciens diplômés du Master) et morale (1 association étudiante).

De plus, la forme choisie, la Société par Actions Simplifiée (SAS), a permis de concevoir une organisation de la gouvernance de type holocratique, reposant sur l'intelligence collective, l'auto-organisation et la prise disséminée de décisions. Les statuts n'ont prévu ni conseil d'administration, ni bureau. L'organe central est l'AG (deux par an), qui élit un Président dont la fonction est uniquement représentative. Les statuts prévoient uniquement une commission de coordination (de 5 à 8 membres), non décisionnaire.

### **5. Eléments de bilan**

Au cours de ses quatre années de fonctionnement (2016-2020), la SCIC B323 a impliqué 64 étudiants. Une trentaine de prestations, de courte ou de longue durée, ont été réalisées pour des commanditaires comme la MGEN, la CRESS, le journal Alternatives économiques, la Mairie de Poitiers, la coopérative de consommateurs Coop Atlantique, l'URSCOP Poitou-Charentes, le Réseau Inter-universitaire de l'ESS, l'Union nationale des Maisons Familiales rurales, un Centre socio-culturel, un collectif de SIAE, un salon de beauté solidaire ...

Le chiffre d'affaires cumulé de ces prestations a dépassé 25 000€, ce qui a permis de financer notamment 12 déplacements de groupe en France et à l'étranger (comme la participation au Forum international de l'ESS à Marrakech en 2017, au Global Social Economy Forum de Bilbao en 2018, aux Forums nationaux de l'ESS à Niort, des voyages d'étude en Limousin et au Pays Basque...).

En mai et juin 2020, une enquête réalisée auprès des 4 promotions du master DDESS ayant participé à la SCIC B323, a mis en évidence ses apports en termes de prise de décision collective, de travail collaboratif, de relations humaines, de compréhension de l'écosystème de l'ESS, de mise en œuvre de la gouvernance démocratique, d'autonomie, d'organisation personnelle, de respect des délais, de prise d'initiative et de responsabilité.

### **6. Perspectives**

La SCIC B323 est mise en sommeil en septembre 2020 du fait de la disparition du master. Elle pourrait être transformée pour servir de support à un nouveau projet de coopérative expérientielle ouverte à des étudiants volontaires originaires de divers diplômes, voire de diverses universités, réalisant des prestations similaires à celles de la B323, avec validation d'un semestre universitaire.

Cette expérience de la SCIC B323 a déjà inspiré la création d'une coopérative éphémère d'activités à l'université Paris 8 (Coop en 8), d'une SCIC à l'université de Montpellier (Universcic) et à l'IEP de Bordeaux (ACC'ESS). Ce type d'expérience coopérative intéresse aussi actuellement les universités de Rennes 2, la Rochelle et de Haute Alsace. Un groupe interuniversitaire de réflexion sur ces coopératives étudiantes à visée pédagogique est en cours de constitution.



## Coop'en 8

### La coopérative étudiante éphémère de l'université Paris 8



<https://www.univ-paris8.fr/Coop-en-8-la-cooperative-ephemere-etudiante>

**Statut :** Coopérative éphémère hébergée par une CAE (Coopaname)

**Date de création :** mai 2018

**Implantation :** Université Paris 8

**Adossement :** SCUIO-IP

**Fonctionnement :** annuel (d'avril à juillet) substitution de stage pour les étudiants via le SNEE, étudiants, de la L1 au doctorat, issus de toutes les formations

**Participants étudiants :** 15 par an

**Autres sociétaires :** Néant

**Activités :** renouvelée chaque année en fonction du collectif d'étudiants-coopérateurs et des opportunités offertes (restauration, animation d'atelier, prestation de communication, création de contenu vidéo...)

**Capital social :** Néant

**Chiffre d'affaires :** entre 5000 et 6500 euros/an

#### 1. Objectifs généraux du projet

Ce projet permet à une quinzaine d'étudiants de l'université Paris 8 de tester, pendant 3 mois d'avril à juillet, des projets entrepreneuriaux individuels et collectifs au sein d'une coopérative étudiante éphémère dont ils sont les gestionnaires. Ce projet vise à développer un nouvel environnement de valorisation des compétences des étudiants, contribuant *in fine* à la promotion des formations de l'Université. Elle offre aux étudiants un terrain inédit d'expérimentation de leurs compétences professionnelles dans un cadre bienveillant et sécurisant. Enfin, il s'agit de proposer de nouveaux liens avec le territoire et ses acteurs socio-économiques.

#### 2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique

*Les activités de Coop'en 8 sont encadrées par deux accompagnateurs recrutés par l'Université, dont au moins un est entrepreneur. Ils sont également soutenus par la Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) partenaire, Coopaname, la mise en œuvre du projet nécessitant que les étudiants signent un contrat d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE). Enfin, pour une meilleure inscription et valorisation de cette expérience dans leur parcours universitaire, les étudiants-coopérateurs bénéficient du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) leur permettant de voir valider cette expérience en substitution d'un stage et d'être intégrés à l'écosystème de l'entrepreneuriat étudiant porté par Pepite PON.*

Coop'en 8 s'appuie sur un projet pédagogique mêlant pédagogie par projet et pédagogie participative. L'accompagnement proposé aux étudiants-coopérateurs s'inscrit ainsi dans une démarche à la fois d'éducation populaire et de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire. A travers la création d'activités, la gestion d'une entreprise coopérative et la réalisation de prestations commerciales, est mobilisé l'apprentissage par l'agir et le collectif. Complémentaire aux apprentissages académiques, la ce projet permet à chacun d'éprouver ses compétences, de développer ses capacités à « faire ensemble ».

En quatre éditions, les activités développées par les étudiants-coopérateurs se sont systématiquement inscrites *soit directement au service de l'Université ou ses étudiants* soit au service des acteurs socio-économiques du territoire (Mairie de Saint-Denis, Cress IDF, Plaine Commune, Festival au 6b). Lors des deux premières éditions, un comité de soutien (conçu comme une sorte de comité local) a été expérimenté puis abandonné.

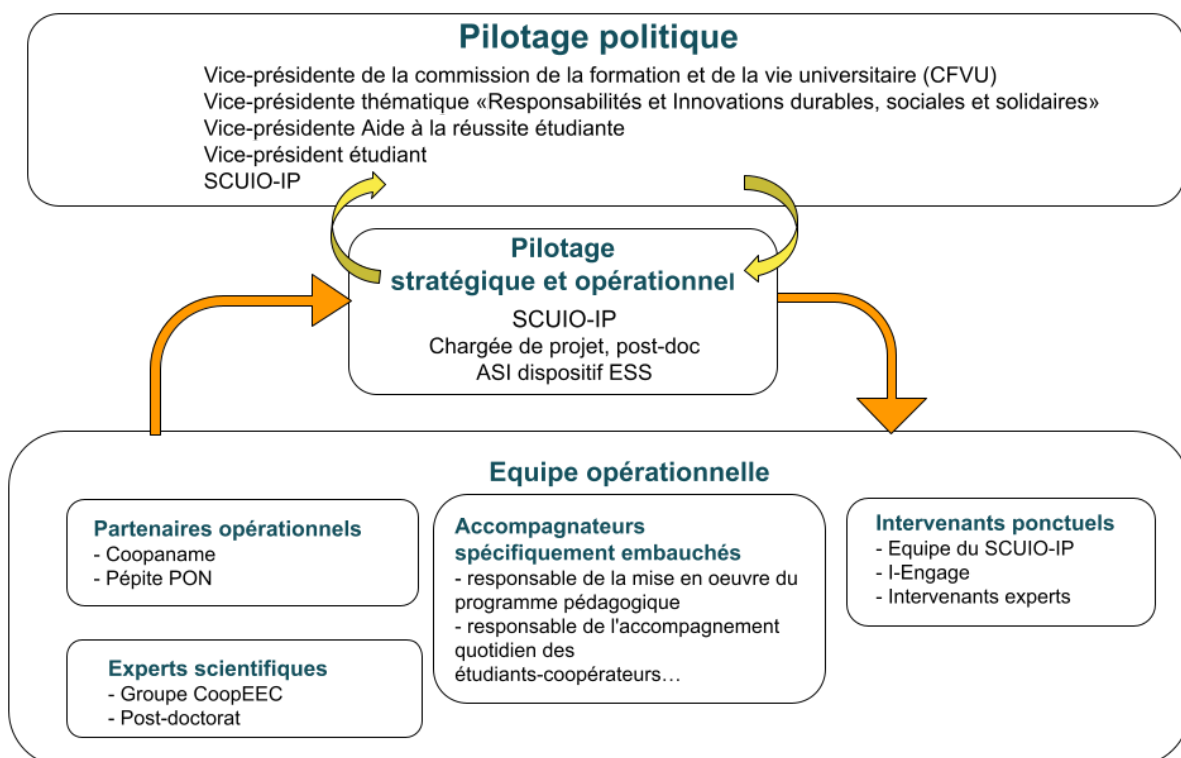
### 3. Le modèle économique

Coop'en 8 est financé grâce à un dispositif issu de l'AMI ALL-SHS lancé en 2017 par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation visant à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés des filières ALL-SHS (Arts, Langues, Lettres, Sciences Humaines et Sociales). Ce financement permet notamment d'embaucher deux accompagnateurs dédiés pendant 5 mois et de rémunérer les prestations de la CAE (portage juridique et conseil sur le développement économique des activités).

A l'échelle de la coopérative, les résultats financiers sont entièrement affectés à la rémunération des étudiants-coopérateurs qui décident eux-mêmes, chaque année, des modalités de répartition. Dans le cas où la coopérative serait en déficit, le SCUIO-IP se substituerait aux étudiants-coopérateurs. Ils ne sont donc pas engagés sur leurs finances propres. En plus des charges propres à la réalisation de leurs activités économiques, les cotisations sociales (patronales et salariales) ainsi qu'une contribution coopérative de 13,5% reversée à Coopaname sont imputés aux résultats de Coop'en 8.

### 4. Le modèle de gouvernance :

Chaque niveau de projet à son propre organigramme. L'organigramme général du projet Coop'en 8 est le suivant :



Par ailleurs, chaque édition de Coop'en 8 adopte une gouvernance propre et décidée entièrement par le collectif d'étudiants-coopérateurs. La coopérative est donc entièrement auto-gérée par les étudiants. Seul impératif, l'ensemble des étudiants-coopérateurs sont membres du conseil d'administration de Coop'en 8 et le principe « une personne une voix » prévaut. Les modalités de

décisions (consensus, vote à la majorité simple, vote à la majorité qualifiée...) ainsi que l'organigramme de la coopérative est décidé par les étudiants chaque année.

## 5. Eléments de bilan

4 éditions depuis 2018 qui ont réunit 45 étudiants de toutes formations (science politique, AES, mathématique, informatique, science de l'éducation, cinéma, industrie culturelle, humanités numériques, information-communication, commerce international, géopolitique, finance, ESS, philosophie, études de genre, traduction, théâtre, littérature française...), de la L2 au doctorat. L'amplitude d'âge va de 19 à 52 ans. Un nombre important d'étranger hors communautaire (40%), un nombre plus important de femmes que d'hommes (60/40). Peu d'étudiants se sont orientés vers l'entrepreneuriat. A ce jour seul un étudiant est entrepreneur-salarié-associé au sein d'une CAE et trois autres ont créé une association en octobre 2021 dans le prolongement de l'activité réalisée au sein de Coop'en 8. Certains ont collaboré sur d'autres projets notamment autour de la production d'un court métrage. Un nombre important (entre 40 et 60%) des étudiants coopérateurs ont réorienté leur choix d'études à la suite de Coop'en 8. La plupart souhaitent travailler dans un cadre coopératif ou de l'ESS, presque tous mentionnent Coop'en 8 dans leur recherche de stage, alternance et emploi (sources : questionnaire destiné aux étudiants-coopérateurs des deux premières éditions en 2021 et entretiens réalisés avec les étudiants des années 2019 et 2021). Une diffusion de plus en plus importante des équipes pédagogiques qui se traduit par une orientation des candidatures étudiants sur conseil de leurs enseignants-chercheurs.

### Plusieurs articles :

- Elodie Ros, Coopérative éphémère d'éducation à l'entrepreneuriat collectif et jeunes, des affinités électives à géométrie variable, *Les cahiers de LIRISS* n°2 « ENTRE PROMESSES TENUES ET À TENIR, COMMENT POURSUIVRE L'AVENTURE DES CAE ? » pp.92-102, mars 2022
- Elodie Ros, Lamia Bouadi et Carole Brunet, Vers de nouvelles formes d'ancrage de l'économie sociale et solidaire au sein des universités françaises, *Recma* 2021/2 n°360, pp.26-41, avril 2021
- Jessica Gourdon, Quand le diplôme ne suffit plus, l'importance capitale des soft-skills, *Le Monde* du 2 juillet 2021  
[https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/07/02/quand-le-diplome-ne-suffit-plus-l-importance-capitale-des-soft-skills\\_6086642\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/07/02/quand-le-diplome-ne-suffit-plus-l-importance-capitale-des-soft-skills_6086642_4401467.html)

## 6. Perspectives

Si Coop'en 8 est maintenant bien installé au sein du SCUIO-IP, ce projet ne permet pas de répondre à l'ensemble des problématiques identifiées dans le projet PHARE et ne peut s'adresser chaque année qu'à un nombre limité d'étudiants (une quinzaine).

Ce constat a conduit le SCUIO-IP à décliner de nouvelles actions permettant de répondre aux limites observées et d'augmenter les possibilités offertes toujours dans un cadre expérientiel, coopératif et collectif. Ainsi, **le SCUIO-IP souhaite développer un dispositif complet (de la sensibilisation à la production-facturation) de préprofessionnalisation par l'entrepreneuriat coopératif** qui s'adresse aux étudiants de la L1 au doctorat de toute discipline.

Dès l'année universitaire 2022-2023, une **Junior coopérative** aura pour vocation d'accueillir tout au long de l'année **des prestations de production et de services proposées et portées par les étudiants**, ou émanant des formations de l'Université. Ses prestations correspondent à des missions tarifées, jugées trop peu académiques ou trop complexes pour les intégrer aux projets tuteurés des formations ou aux activités des laboratoires de recherche.



## **UNIVERSCIC**

**Statut** : SCIC SAS

**Date de création** : 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Implantation** : Université Paul Valéry-Montpellier

**Adossement** : Master ESS ACAP, Association, Coopération et Action Publique

**Fonctionnement** : activité de septembre à juin, avec passation d'une promo à l'autre début octobre

**Participants étudiants** : 17 à 22 étudiants de M2 par an

**Nombre de sociétaires** : 86 en mai 2022, dont 1 Université et 5 structures de l'ESS

**Activités** : prestations d'étude et d'accompagnement pour des structures de l'ESS en région

**Capital social** : 4270 € en 2022

**Chiffre d'affaires** : 3000 € à 5000 € par an

### **1. Objectifs généraux du projet**

Universcic a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 2020, malgré la crise sanitaire, à l'issue d'une année d'étude de faisabilité. Cette coopérative s'est inspirée de la première Scic étudiante créée à l'Université de Poitiers B323 en 2016, mais bénéficiant d'un contexte différent, Universcic est la toute première Scic en France à intégrer une Université dans son sociétariat.

Sa vocation : réaliser des prestations d'étude et de conseil pour les entreprises et structures de l'ESS du territoire, tout en animant la vie interne de la coopérative (décisions par les sociétaires) et en assurant son fonctionnement (communication, comptabilité, organisation du travail...).

La Scic cherche à atteindre un triple objectif :

- **La formation par l'action** (objectif pédagogique)

Dans la filiation des pédagogies coopératives (Freinet, Desroche), c'est par la mise en situation, la prise d'autonomie et de responsabilité, mais aussi l'application immédiate des connaissances et outils présentés en cours que s'opère l'apprentissage.

- **La professionnalisation de la formation**

En complément du stage (réalisé en alternance tout au long de l'année en M1 et M2), cette mise en situation professionnelle permet de faciliter l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être spécifiques, en présence des enseignants, à deux niveaux : pour la gestion de la coopérative d'une part (préparation des AG, clôture des comptes, animation du sociétariat, etc.), et lors de la réalisation des prestations d'autre part.

- La création d'un **partenariat** fort entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, les entreprises et les associations régionales de l'Économie sociale et solidaire (ESS), les étudiants et les enseignants du Master 2 ESS.

La réalisation des prestations ouvre sur des contacts élargis avec les milieux socio-professionnels, au-delà du stage et des intervenants. L'objectif est que chaque étudiant construise, à travers la coopérative, un réseau professionnel concret, noue des relations avec des professionnels qui l'auront

vu à l'œuvre. Le format de la Scic assure également des liens entre les générations d'étudiants (la plupart des « anciens » restent sociétaires de la coopérative).

## **2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique**

La coopérative étudiante s'inscrit d'abord dans un processus lié à la structuration d'un diplôme et au renforcement d'une équipe pédagogique. La création d'une Mention de Master Economie Sociale et Solidaire (M1 et M2) en 2021 à l'Université Paul Valéry-Montpellier, au sein du Département AES de l'UFR 4, résulte de l'installation progressive de ces diplômes dans l'offre de formation. Le processus se construit depuis 2011, avec la création d'un parcours de Master 2 intitulé « Gouvernance et Administration des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire » (GAOESS).

Ces différentes étapes ont été rendues possibles par la construction d'une équipe d'enseignants-chercheurs, et donc des choix de l'établissement en matière de recrutements : à ce jour, nous sommes 3 MCF en économie spécialisés sur l'ESS, 2 MCF en sciences politiques spécialisés sur l'action publique et les mouvements sociaux ; et nous avons obtenu il y a quelques années, le redéploiement d'un poste de PAST à l'appui du Master. Le personnel en charge de la coordination administrative de la filière de formation est également décisif pour porter le projet.

Contrairement aux Jr Entreprises, la coopérative est intégrée au diplôme. Autrement dit, les tâches réalisées dans le cadre des prestations et du fonctionnement de l'entreprise donnent lieu à la validation d'ECTS. La maquette pédagogique du Master 2 repose ainsi sur 3 pôles validant chacun 20 ECTS : (i) les "fondamentaux" sous la forme de cours traditionnels, (ii) le stage et le mémoire, (iii) la coopérative : fonctionnement et prestations.

La Scic, à travers le multi-sociétariat, les prestations et les événements qui ponctuent l'année, constitue un espace de rapprochement entre le monde universitaire et les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations, fédérations, etc.). Au sein de l'Université, la coopérative favorise une certaine transversalité entre les services centraux (SCUIO-IP, DAJI, SUFCO, DINN, etc.), mais aussi avec des dispositifs comme PEPITE.

Plusieurs cercles de partenaires professionnels entourent la coopérative avec, en premier lieu, les partenaires "historiques", intervenants dans le Master, accueillant des étudiants en stage ou apprentissage. Il s'agit essentiellement des réseaux et structures du champ de l'ESS et des collectivités territoriales (URSCOP, CRESS, CEMEA, Gammes, Réalis-Région Occitanie, Les Fées spéciales, Tropisme, etc.). D'autres partenaires expriment leur intérêt pour la Scic, par exemple : Enercoop, l'Association des Paralysés de France, le Secours Populaire, le Secours catholique, la Caisse d'épargne, la Fédération des centres sociaux, le Conseil Départemental de l'Hérault, le réseau des Biocoop, etc.

## **3. Le modèle économique**

A ce stade, le modèle économique reste à stabiliser. Le fonctionnement de la Scic repose sur les étudiants, producteurs-bénévoles, et l'équipe enseignante qui, chaque année, réalisent une ou deux prestations. Le produit de ces ventes est mutualisé à l'échelle de la promotion d'étudiants. Il sert d'une part, à couvrir les frais de fonctionnement de la coopérative (financiers, fiscaux, assurance, etc), et d'autre part, à financer un projet collectif librement déterminé et élaboré par les étudiants (voyages, visites...). La nature des prestations réalisées ainsi que le calibrage des tarifs (temps de travail, coûts) posent encore question, même si des repères collectifs se construisent "en marchant". Le chiffre d'affaire annuel oscille entre 3000 et 5000€.

## **4. Le modèle de gouvernance**

Universcic compte 5 catégories de sociétaires regroupés en 4 collèges de vote. Les catégories d'associés : étudiants, enseignants, Université Paul-Valéry Montpellier 3, entreprises et associations régionales de l'ESS, personnes soutiens. La pondération par collège : étudiants 25%, enseignants et

soutiens 25%, Université Paul-Valéry Montpellier 3 25%, entreprises et associations régionales de l'ESS 25%.

L'instance principale est l'AG (une fois par an) qui élit le.la Président.e, assure la transmission à la promotion suivante et valide les résolutions.

Les statuts prévoient un Comité de réflexion stratégique : 5 à 10 membres issus des différentes catégories d'associés, pour un an, dans le but d'analyser et d'assurer une veille sur les besoins en ESS dans la Région.

## **5. Éléments de bilan**

Au cours de ses 19 mois de fonctionnement, Universcic a impliqué une quarantaine d'étudiants. 4 principales prestations ont été réalisées (dont 2 sont en cours) pour les commanditaires suivants : la CRESS Occitanie (réalisation d'un dossier pour un magazine) ; Gammes (étude-action sur l'autonomie des personnes accompagnées dans le cadre des différents pôles d'activité de l'association) ; La CRESS Occitanie (réalisation d'une enquête sur les effets de la crise sanitaire) ; l'IFMA Institut Français du Monde associatif (étude sur les modèles économiques des centres sociaux).

En 2021, pour leur projet collectif, les étudiants ont passé deux jours dans un gîte écologique, avec pratique de sports de plein air. Cette année, ils passeront deux jours à Sète, au Lazaret (association d'éducation populaire), avec des visites d'initiatives sociales et solidaires.

Le Comité de réflexion stratégique s'est réuni en 2021 et le fera le 04 mai 2022 autour de la thématique : comment les entreprises de l'ESS prennent en compte le changement climatique ? Réflexions et expériences partagées.

## **6. Perspectives**

L'implication de l'Université au sociétariat de la Scic est motivée, dès l'origine, par le développement de transversalités, au-delà du Master ESS. La forme de cette extension est encore à l'étude. Plusieurs pistes possibles :

- Universcic : un pôle d'expertise en matière de conduite de projets ? La coopérative pourrait héberger certains projets issus d'autres composantes de l'Université et/ou servir de structure d'accompagnement à la conduite de projets.
- L'essaimage de la coopérative dans d'autres composantes ? Plutôt que de développer la première coopérative, il pourrait être pertinent d'en créer d'autres, avec des sociétariats croisés, en fonction des besoins.
- Un rapprochement avec Crealead, CAE de Montpellier est en cours en vue de faciliter le développement d'activité par des étudiants diplômés, dans des conditions favorables à leur protection sociale et à leur intégration dans un collectif.
- La constitution d'un réseau interuniversitaire des initiatives coopératives dans l'ESR : démarche en cours à laquelle Universcic participe.